

**iShares MSCI Europe SRI UCITS ETF**

Un Compartiment de iShares II plc

**EUR (Acc) Share Class**

ISIN: IE00B52VJ196

Exchange Traded Fund (ETF)

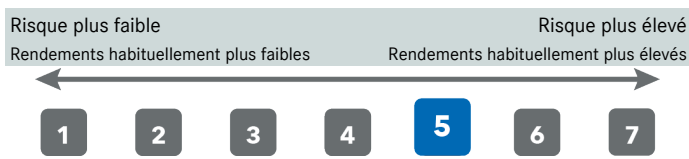
Gestionnaire: BlackRock Asset Management Ireland Limited

**Objectifs et politique d'investissement**

- ▶ Le terme de Catégorie de part désigne une catégorie de part d'un Fonds, qui vise un rendement sur votre investissement, en combinant une croissance du capital et un revenu des investissements du Fonds, qui soit similaire au rendement de l'indice MSCI Europe SRI Index, l'indice de référence du Fonds (l'Indice).
- ▶ La Catégorie de part est associée, via le Fonds, vise à investir, dans la mesure du possible, dans des actions (et autres titres de participation) qui constituent l'indice de référence du Fonds.
- ▶ L'indice de référence mesure la performance de titres de participation (par ex. des actions) émis par des entreprises bénéficiant d'une notation en matière de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) supérieure à celle des autres entreprises de leur secteur au sein de l'Indice MSCI Europe, sur la base d'une série de critères d'exclusion et de critères fondés sur des notations.
- ▶ Tout d'abord, les entreprises sont exclues si le fournisseur d'indice les identifie comme ayant un lien quelconque avec la production d'armes controversées ou avec des fabricants ou producteurs d'armes nucléaires, d'armes à feu civiles ou de tabac, ou si leur participation aux activités suivantes dépasse les seuils fixés par le fournisseur d'indice : alcool, jeux d'argent, tabac, distributeurs d'armes à feu civiles, énergie nucléaire, divertissement pour adultes, charbon thermique, organismes génétiquement modifiés et armes de guerre et/ou systèmes et services de soutien des armes de guerre.
- ▶ Les sociétés restantes sont notées par le fournisseur de l'indice sur la base de leur capacité à gérer leurs risques et opportunités ESG, et se voient accorder une notation qui détermine leur éligibilité à l'inclusion. Les entreprises identifiées comme étant impliquées dans des controverses importantes ayant un impact lié aux critères ESG sur leurs activités et/ou produits et services sont exclues. L'indice de référence vise une couverture cumulée de 25% de la capitalisation boursière ajustée au flottant de chaque secteur du Global Industry Classification Standard (GICS) repris dans l'indice MSCI Europe Index, pour autant que les secteurs concernés comptent un nombre suffisant de sociétés admissibles. Les sociétés constituant l'indice sont pondérées selon leur capitalisation boursière ajustée au flottant. L'ajustement au flottant signifie que seules les actions disponibles pour les investisseurs internationaux, plutôt que l'ensemble des actions émises par la société, sont utilisées pour calculer l'indice de référence. La capitalisation boursière ajustée au flottant est le cours de l'action de la société multiplié par le nombre d'actions disponibles pour les investisseurs internationaux.
- ▶ Le Fonds recourt à des techniques d'optimisation pour atteindre un rendement similaire à celui de son Indice. Celles-ci peuvent comprendre la sélection stratégique de certains titres qui constituent l'Indice ou d'autres titres de créances qui fournissent une performance similaire à certains titres constituant l'Indice. Celles-ci peuvent également comprendre l'utilisation de produits dérivés (c'est-à-dire des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents). Les produits dérivés peuvent être utilisés à des fins d'investissement direct. Il est prévu que les IFD soient utilisés de façon limitée pour cette Catégorie de part.
- ▶ Recommandation : ce Fonds convient à un investissement à moyen ou long terme, mais il peut également se prêter à une exposition de courte durée à l'Indice.
- ▶ Vos parts de fonds seront des parts de fonds de capitalisation (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- ▶ Vos parts de fonds seront libellées en euro, qui est la devise de référence du Fonds.
- ▶ Les parts sont cotées sur au moins une place boursière et peuvent être négociées dans des devises autres que leur devise de référence. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos parts. En temps normal, seuls les participants autorisés (p. ex. des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des parts de fonds (ou des intérêts dans des parts de fonds) directement auprès du Fonds. Les autres investisseurs peuvent négocier des parts de fonds (ou des intérêts dans des parts de fonds) quotidiennement par l'intermédiaire d'un courtier sur la ou les places boursières sur lesquelles les parts de fonds sont négociées.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux Classes d'Actions, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site [www.blackrock.com](http://www.blackrock.com).

**Profil de Risque et de Rendement**



- ▶ Cet indicateur est fondé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la Catégorie de part.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- ▶ Cette Catégorie d'actions est de catégorie 5 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur de cette Catégorie d'actions ou l'exposer à des pertes.

- La valeur des actions ou titres liés à des actions est sensible aux mouvements de marché boursier quotidiens ainsi qu'à l'actualité politique et économique, aux résultats des entreprises et aux événements significatifs d'entreprises.
- ▶ Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
  - Risque de contrepartie : L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la conservation d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments, peut exposer la Classe d'Actions à des pertes financières.

## Frais

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Catégorie de part, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

\*Non applicable aux investisseurs du marché secondaire. Les investisseurs négociant des actions du Fonds en bourse paieront les spreads exigés par leurs courtiers. Des informations concernant ces frais sont disponibles auprès des bourses où les parts de fonds sont cotées et échangées, ou peuvent être fournies par les courtiers eux-mêmes.

\*Les participants autorisés traitant directement avec le Fonds paieront les coûts des opérations correspondants.

Le montant des frais courants est basé sur les frais fixes annualisés facturés à la Catégorie de parts conformément au prospectus du Fonds. Ce chiffre ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

\*\* Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.

Frais d'entrée	Non*
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

### Frais annuels prélevés sur la Catégorie de part

Frais courants	0,30 %**
Frais prélevés sur la Catégorie de part dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

## Performance Passée

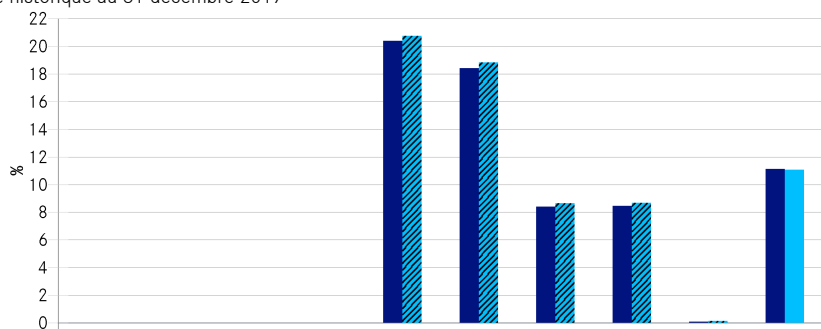
La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le tableau montre, pour la période indiquée, la performance annuelle en EUR de la Catégorie de part pour chaque année calendaire pleine. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette de la Catégorie de part à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2011. La Catégorie de part a été lancée en 2011.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

† Indice de référence : MSCI Europe SRI Index (EUR). Avant le 3 octobre 2016, le Fonds a utilisé une valeur de référence différente qui est prise en compte dans les données de la valeur de référence.

Performance historique au 31 décembre 2017



	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Fonds					20,4	18,4	8,4	8,4	0,1	11,1
Indice †					20,8	18,8	8,6	8,7	0,1	11,1

Durant cette période, la performance de l'indice de référence a été réalisée dans des circonstances qui ne sont plus applicables.

## Informations Pratiques

- ▶ Le Dépositaire du Fonds est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.
- ▶ Des informations complémentaires sur le Fonds et sur la Catégorie de part sont disponibles dans le rapport annuel et les rapports semestriels les plus récents d'iShares II plc. Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations, telles que les détails sur les principaux investissements sous-jacents de la Catégorie de part et le prix des parts, sur le site Internet d'iShares, [www.ishares.com](http://www.ishares.com), ou en appelant le +44 (0)845 357 7000 ou auprès de votre courtier ou de votre conseiller financier.
- ▶ Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds et à la Catégorie de part peut impacter la situation fiscale de leur investissement.
- ▶ Le Fonds est un compartiment d'iShares II plc, une SICAV à compartiments. Le Fonds contient une ou plusieurs catégories de part. Le présent document est spécifique au Fonds et à la Catégorie de part mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- ▶ La responsabilité d'iShares II plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- ▶ La valeur d'inventaire nette intrajournalière et indicative de la Catégorie d'Actions est disponible sur <http://deutsche-boerse.com> et/ou <http://www.reuters.com>.
- ▶ En vertu du droit irlandais, les passifs des compartiments d'iShares II plc sont ségrégués (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments d'iShares II plc). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments. Les actifs et passifs spécifiques à une catégorie de part seront imputables à cette seule catégorie de part, même si en vertu du droit irlandais, il n'y a pas de ségrégation des passifs entre les catégories de part.
- ▶ L'échange de parts de fonds entre le Fonds et d'autres compartiments d'iShares II plc n'est pas disponible pour les investisseurs. Seuls les participants autorisés traitant directement avec le Fonds peuvent effectuer des échanges de parts entre catégories de part du Fonds sous réserve de respecter certaines conditions définies dans le prospectus du Fonds.
- ▶ La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site [www.blackrock.com/Remunerationpolicy](http://www.blackrock.com/Remunerationpolicy) ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.